



Comment recuperer l'objet réparé ou me faire rembourser?

Par **xin3131**, le **25/02/2008 à 19:34**

Voici l'historique de mon litige
J'achète, il y à 4 mois par l'intermediaire d'un site ecommerce international, tres connu « iday france » pour respecter l'anonymat, un camescope de poche a un e-marchand international « dzone3 » basé a hong kong et identifié par « iday » comme un tres gros marchand professionnel sur son site, ce marchand confirmant entre autre une garantie personnelle d'un an.
Materiel reçu, tout va tres bien ,jusqu'à ce que 2 mois après (24 decembre), de but en blanc, l'appareil presente une panne electronique interne soudaine, necessitant un renvoie au vendeur.
Ce que me preconise « iday » apres avoir été obligé de lui signaler que le vendeur ne répondait pas à ma demande, de retour pour réparation.
Là , après mon intervention auprès « d'iday », miracle : moins de 24 heure après , réponse de mon vendeur qui me demande de lui retourner l'appareil.
Retour et arrivé à hongkong en date du 12/01/2008, depuis cette date, mon revendeur me fait attendre sans fin d'une date de retour de reparation.
Comment dois je proceder pour obliger mon vendeur a tenir ses engagements, c .à.d., soit de me retourner rapidement mon appareil réparé ? soit de me rembourser sur mon compte, « Payeclair » ?
Qui des deux intermédiaires de vente est responsable et en mesure de pleinement me rembourser ou me retourner mon produit ?
L'un ? ,l'autre ? les deux ? Comment proceder au mieux pour aboutir à une solution satisfaisante pour moi. Les deux protagonistes sont prévenus de ma démarche imminente d'agir légalement pour retrouver mon produit ou la somme qu'il représente.
merci par avance de votre réponse.